

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 3.10.2005 sous le
n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : A. Ipert

Prix au n°1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 8 au NICE-SNES n°194 de décembre
2006
S3 aux retraités - Nice, le 1/03/2007

SOMMAIRE

P1/1 Des alternatives existent pour nos
retraites
P2/2 Echéancier syndical des retraités 06
P.3/3 Les retraités FSU (snes, snep) du Var
interpellent les syndicats
P4/4 Les retraités et leur engagement dans la
vie sociale
Annexe 1 : questionnaire élaboré par la FSU

Des alternatives existent pour nos retraites

La réforme de 2003 a dégradé les conditions d'exercice en fin de carrière et engagé une forte diminution des pensions malgré l'allongement de l'activité.

C'est en dramatisant les aspects financiers et en refusant le débat sur l'augmentation des financements que le gouvernement a pu faire voter cette réforme. La confiance est rompue.

Le SNES entend tout faire pour que le dossier ne soit pas à nouveau confisqué par les experts lorsque le parlement en sera saisi en 2008, premier rendez-vous quinquennal prévu par la loi de 2003.

Il y est en effet prévu de réexaminer les paramètres qui concourent à définir le niveau des pensions, et notamment l'évolution des cotisations. Les objectifs du patronat et de l'actuel gouvernement sont d'allonger la durée de cotisation et de laisser se détériorer le niveau des pensions, ce qui entraînera le développement de solutions individuelles.

Pourtant des alternatives existent. Elles reposent sur le relèvement de la part de la masse salariale dans le revenu national.

La société a, selon nous, les moyens de financer collectivement des retraites plus longues en prélevant une part plus importante des richesses produites pour sauvegarder les solidarités intergénérationnelles et le régime par répartition. Il faut que le débat qui a été refusé en 2003 soit de nouveau posé dans les prochains mois pour que les arbitrages entre les grandes fonctions collectives soient tranchés démocratiquement. La FSU portera dans ce débat les questions de la validation des années de formation, des fins de carrière, des effets du chômage et de la précarité sur les pensions, des inégalités hommes/femmes.

Echéancier syndical des Retraités 06.

Mardi 13 mars 2007, 14 heures 30,
au local, 264, boulevard de la Madeleine à Nice.
Réunion du S1 Retraités 06.

Préparation des congrès du Snes académique et national.

Ordre du jour :

I.- . Vote de **deux motions sur les Retraites** présentées par le S1.R 06, à débattre:

1. - Le SNES demande que soit abrogée la Loi Fillon de 2003 et que soit rétabli le Code des Pensions dans son intégralité, incluant l'**indexation** des retraites sur les salaires ainsi que les clauses de péréquation et d'assimilation.

2. – Le SNES demande que soient négociés avec les syndicats **un rattrapage** de la perte de pouvoir d'achat des retraités depuis la Loi Fillon et **une amélioration** eu égard à la progression du PIB et des revenus autres que salariaux.

II. – Présentation de textes par les syndiqués et débats. Les sujets ne manquent pas : participation aux instances départementales, académiques, nationales, fédérales, intersyndicales, échéances électorales, solidarités, etc...

Envoyez vos textes au Snes pour ne pas perdre de temps en réunion à improviser. L'expression des syndiqués est la priorité.

A vos plumes et claviers !

III. - Désignation des délégués du S1 retraités 06 au congrès académique parmi les participants. Les auteurs des motions votées seront évidemment les plus indiqués pour les défendre.

Préparation du congrès national.

Gérard FALANDRY

Les retraités (Snes, Snep) FSU du Var interpellent les candidats

Le vieillissement de la population est souvent considéré comme une menace pour nos régimes de retraites mais qui va s'en plaindre et est prêt à mourir à 60 ans, pour diminuer le vieillissement de la population ?

Dans ce contexte du problème des retraites, on cite des chiffres qui font peur, en particulier après la publication du dernier rapport du Conseil d'Orientation des retraites (janvier 2007) : **en 2050 le trou du financement représenterait 1,7 % du P.I.B. soit 30 milliards € actuels**. La somme paraît astronomique, d'autant plus si l'on ajoute que les retraites coûteront **en 2050, 14,6% du PIB** alors qu'elles n'en coûtaient que **12,6% en 2003**.

Pourtant il n'y a aucune raison de s'affoler, en particulier si l'on regarde vers le passé pour en tirer quelques enseignements. **Le rapport Charpin publié en 1999, évaluait jusqu'à 17,5 % du PIB le besoin de financement des retraites en 2040** et à 15,8% du PIB dans le meilleur des cas. Dans son rapport de **mars 2006 le COR** estimait ce besoin en **2050 à 16% du PIB** et donc à **14,6% aujourd'hui** du fait de nouvelles projections de la population de l'INSEE, qui revoient à la hausse la population active et à la baisse les gains d'espérance de vie des femmes.

Il faudrait donc, finalement, de **2003 à 2050 trouver 1,8% de PIB** pour équilibrer le paiement des retraites, alors qu'il en fallait **5,7% dans le cadre de l'hypothèse la plus pessimiste**(17,5-12,8 = 5,7).

Curieusement les nombreux commentateurs ne semblent pas se réjouir que les besoins de financement des retraites soient révisés à la baisse ! (presque moins de 50%)(COR 2006/2003 16-12,8=3,2 ;Cor 2007/2003 14,6-12,8 = 1,8).

			projection 2040	projection 2050	
		%PIB en 2003	% PIB en 2040	% PIB en 2050	déficit prévu % PIB
rapport Charpin	1999	12,8	17,5		-4,7
COR	mars-06	12,8	16		-3,2
COR	janv-07	12,8		14,6	-1,8

Ils insistent plutôt sur les sacrifices encore et toujours nécessaires comme si notre pays était incapable de financer les retraites.

Pourquoi n'y a-t-il pas un réel problème de financement ? Pourquoi sommes-nous parfaitement en droit de revendiquer l'abrogation des décrets Balladur, Veil et de la Loi Fillon (retraite) ? Pourquoi pouvons nous légitimement demander pour les travailleurs, le retour à la retraite à 60ans à taux plein, avec 37,5 années de cotisation ? Simplement parce que la société française et donc nous-mêmes, avons fait par le passé un effort beaucoup plus grand : **De 1960 à 2000, le coût des retraites a grimpé de 5 à 12% du PIB soit donc de 7%**. L'effort à fournir de 2003 à 2050 est donc le quart de ce que nous avons fait dans une période de durée similaire !

Que l'on sache, de 1960 à 2000, la France n'est pas devenue un pays sous-développé, d'autant plus que nous avons durant cette période augmenté les congés payés de 3 à 5 semaines, baissé l'âge de la retraite de 65 à 60 ans et la durée légale du travail de plus de 40 heures à 35 heures.

S'il faut trouver **de nouvelles sources de financement**, nous proposons de faire revenir le partage du curseur de la valeur ajoutée vers les salaires plutôt que vers les profits contrairement à ce qui se passe depuis plus de 25 ans. La masse salariale a perdu 10% du PIB soit environ **170 milliards € à comparer aux 30 milliards €** qui seront nécessaires en 2050 pour équilibrer le régime des retraites (selon le rapport du COR de janvier 2007).

Cher(e)s collègues,

Au début du mois de janvier, nous avons adressé aux retraités du SNES 83 un questionnaire, élaboré dans le cadre de la FSU, dont l'objectif était d'appréhender l'évolution des conditions de vie des retraités, ainsi que la manière dont ces derniers s'engagent dans la défense collective des acquis sociaux.

Les réponses fournies nous ont permis d'en améliorer la formulation ainsi que la mise en page, et nous remercions vivement les camarades qui ont répondu, malgré les imperfections dont certaines pouvaient gêner la lecture.

Vous trouverez ci-dessous le questionnaire modifié définitif que nous adressons à l'ensemble des personnels de l'éducation en fin de carrière, ainsi qu'aux retraités de la FSU.

Nous remercions les retraités du Var d'accepter de participer à cette nouvelle mouture du questionnaire afin que toutes les réponses puissent être prises en compte de la même manière. Nous vous tiendrons informés des résultats.

Les retraités et leur engagement dans la vie sociale.

Au moment où les métiers et les retraites sont gravement malmenés, nous nous interrogeons sur les conditions de vie des actuels et des futurs retraités, et sur l'évolution de ces conditions. Nous souhaiterions également appréhender la manière dont les uns et les autres se positionnent par rapport aux défenses collectives, syndicales en particulier.

Le questionnaire se donne pour objectif d'ouvrir un espace interactif avec vous, à partir de réflexions d'ordre général, ou d'interrogations plus concrètes.

Une version adaptée aux personnes encore en activité est adressée aux personnels de l'Education nationale, âgés de 55 ans et plus, de l'académie.

Nous vous invitons à renvoyer vos réponses à votre section départementale du SNES soit :

- Au 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice
- Au Le Clos Fleuri 355 av des Dardanelles 83100 Toulon.

Afin de faciliter les échanges, et si vous le désirez, vous pouvez également transmettre vos coordonnées grâce au coupon ci-dessous.

Dès réception, les coupons seront dissociés des questionnaires.

.....
Facultatif :

NOM :..... PRENOM :.....

ADRESSE :.....

.....

TEL :.....

MAIL :

Par le passé (années 70 / 90) et jusqu'à aujourd'hui

II A

Vous vous êtes syndiqué(e) : - régulièrement / dans certaines périodes / jamais. *

II B

Qu'attendiez-vous alors du syndicat ? qu'en attendez-vous aujourd'hui?

Classez de (1) à (5) les 5 propositions suivantes en inscrivant le chiffre correspondant dans chaque ()

qu'attendiez vous alors ?

qu'attendez vous aujourd'hui ?

- | | | |
|-----|--|-----|
| () | Défense de l'école publique | () |
| () | Défense du métier | () |
| () | Réflexion collective sur l'éducation et ses métiers | () |
| | - Pratiques, missions, programmes, méthodes, évolution ... | |
| () | Défense personnelle | () |
| () | Autres :..... | () |

Entourez les 3 points qui vous paraissent essentiels lorsque vous étiez en activité.

- **Pour la défense du métier :** -conditions de travail
-statuts
-rémunérations
-formation continuée
-autres :
- **Pour la défense personnelle :** -mutation
-avancement
-notation
-congés formation
-changement de corps
-retraite

II C

Quelle part avez-vous prise

prenez-vous à la vie syndicale ?

Tjs /svt/quelquefois/jamais Participation à « l'heure d'info syndicale » ()

Tjs /svt/quelquefois/jamais Participation aux réunions syndicales toujours /svt / quelquefois / jamais*

Toujours/souvent / quelquefois / jamais responsabilités syndicales Toujours/souvent/quelquefois/jamais*
-si oui, lesquelles ?

Participation aux actions syndicales

Toujours /souvent/quelquefois/jamais **grèves ?** ()

Toujours /souvent/quelquefois/jamais **manifestations ?** toujours / souvent / quelquefois / jamais*

Toujours/souvent/quelquefois/jamais **signatures de pétition ?** toujours / souvent / quelquefois / jamais*

Toujours/souvent/quelquefois/jamais **réunions publiques ?** toujours / souvent / quelquefois / jamais*

Toujours/souvent/quelquefois/jamais **boycott ?** toujours /souvent / quelquefois / jamais*

* entourez les réponses de votre choix

Dans le contexte actuel

caractérisé par:

- de graves menaces sur les services publics et en particulier sur celui de l'Education Nationale,
- une dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves,
- la remise en question de l'existence même des métiers qualifiés de l'éducation,
- la remise en cause du système des retraites par répartition, ce qui entraîne l'incertitude, pour chacun d'entre nous, de percevoir une pension à vie, etc...

III A

pensez-vous que nous pouvons :

- | | |
|--|---------------|
| sauvegarder nos acquis sociaux actuels ? | oui / non / ? |
| reconquérir des acquis sociaux perdus ? | oui / non / ? |
| obtenir le rétablissement du code des pensions ? | oui / non / ? |
| obtenir de nouvelles avancées ? | oui / non / ? |

Si oui, lesquelles ?

.....

Comment ?

.....

.....

III B

Pensez-vous que les retraité(e)s ont intérêt :

- | | |
|----------------------------------|---------------|
| -à se syndiquer ? | oui / non / ? |
| -à lutter aux côtés des actifs ? | oui / non / ? |

dans ce dernier cas, pour quelles raisons ?

- | | |
|---|---------------|
| -par solidarité vis-à-vis des actifs : | oui / non / ? |
| -pour défendre le système de solidarité actifs/retraités: | oui / non / ? |
| -pour mieux défendre les intérêts des retraités : | oui / non / ? |
| -pour d'autres raisons : | |

III C

Pensez-vous que le syndicalisme des retraités

-peut constituer un outil de maintien du lien social au moment de la retraite? oui / non / ?

-est utile pour la défense des retraites ? oui / non / ?

III D

Souhaitez –vous :

- prendre part au travail que nous développons sur les retraites, l'amélioration de la protection sociale, les problèmes de vieillissement ... oui / non / ?

- Travailler sur d'autres questions spécifiques aux retraites ? oui / non / ?

Si oui, lesquelles ?